

## Collection Insee Références « France, portrait social » - Édition 2016

L'Insee a présenté ce matin à la presse l'*Insee Références* « France, portrait social » - édition 2016.

**L'ouvrage propose des éclairages sur la situation des jeunes en France** aussi bien sur leurs conditions de vie, le marché du travail, la scolarité, que sur la délinquance dont ils sont plus souvent victimes et auteurs que les autres classes d'âge. Ces éclairages sont accompagnés de trois dossiers dont deux présentés ce jour sur la réussite scolaire des enfants d'immigrés au collège et l'espérance de vie en retraite sans incapacité sévère.

### ✓ Éclairages sur les jeunes

#### Conditions de logement

- **57 % des jeunes de 18-24 ans vivent exclusivement chez leurs parents.** Parmi les chômeurs et inactifs de cette classe d'âge, ils sont même 3 sur 4.
- **Un jeune sur 5 vit en colocation et un sur 6 en collectivité.** La semi-cohabitation - avoir un logement autonome mais habiter aussi en partie chez les parents - concerne un tiers des jeunes en études, issus notamment de milieux favorisés.

#### L'enseignement supérieur

- **2,5 millions d'étudiants en France** dont 6 sur 10 à l'université.
- Une **réussite élevée dans les filières courtes (IUT, BTS) et plus incertaine en licence à l'université** (40 % des inscrits en licence l'obtiennent en 3 ou 4 ans).
- Pour les diplômés du supérieur, l'insertion sur le marché du travail et la qualité des emplois dépendent du niveau de sortie, de la filière et de la spécialité.

#### L'insertion sur le marché du travail

- **32 % des jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans sont diplômés du supérieur long**, contre 15 % pour le supérieur court, 41 % pour le secondaire et 12 % sont non-diplômés.
- **82 % des jeunes sortants diplômés du supérieur sont en emploi**, contre 31 % des non-diplômés. Chez ces derniers, 37 % sont inactifs.
- **58 % des non-diplômés en emploi sont en emploi temporaire** contre 27 % des diplômés du supérieur.

#### Les violences et vols subis par les jeunes

- **3,3 % des 10-25 ans** sont enregistrés comme **victimes de violences ou de vols** en 2015. Les vols sans violence constituent 64 % des atteintes enregistrées, suivies par les violences physiques (21 %), les vols avec violence (11 %) et les violences sexuelles (4 %).
- Les 10-25 ans sont deux fois plus souvent victimes de violences physiques que les plus de 25 ans et quatre fois plus que les moins de 10 ans. Pour les garçons, les violences physiques atteignent un pic à 14 ans. Pour les filles, après un premier pic à 14 ans, elles réaugmentent à partir de 18 ans.

#### La délinquance des jeunes

- **Un jeune de 18 à 20 ans sur douze est impliqué en tant qu'auteur présumé d'infractions dans une affaire pénale en 2014.**
- Les types d'infractions évoluent avec l'âge : les violences volontaires et les vols sont plus nombreux à 16 ans, les affaires de stupéfiants à 18 ans et les infractions routières à 22 ans. Avec le basculement de la justice des mineurs vers le droit des majeurs, une rupture s'opère à 18 ans : forte progression des amendes et la prison devient la peine majoritaire (avec ou sans sursis).

#### Nos experts ont dit...



**« Près de six jeunes sur dix de 18 à 24 ans vivent exclusivement chez leurs parents. Cette situation est plus fréquente pour les jeunes sortis de formation initiale (2 sur 3) que pour les jeunes en études (1 sur 2) ».**

*Laurence Rioux, division Études sociales  
à l'Insee.*





### √ La réussite scolaire des enfants d'immigrés au collège est plus liée au capital culturel de leur famille qu'à leur passé migratoire

- Les chances de réussite des enfants d'immigrés au collège sont très inégales selon leurs situations familiales, sociales ou leur pays d'origine.
- **Le capital culturel des familles est le facteur principal de réussite** des enfants qu'ils soient **enfants d'immigrés ou non**.
- Les différences de réussite selon le pays d'origine résultent en grande partie des meilleures performances des élèves originaires d'Asie du Sud-Est.
- Quel que soit le pays d'origine, la meilleure réussite des filles par rapport aux garçons se renforce au collège.

### √ Les réformes des prestations et prélèvements intervenues de 2015 réduisent légèrement les inégalités

- Par rapport à une situation où elles n'auraient pas été mises en œuvre, les nouvelles mesures sociales et fiscales de 2015 diminuent légèrement le niveau de vie des 30 % des ménages les plus aisés en augmentant, légèrement aussi, celui du reste de la population, et plus particulièrement des 10 % les plus modestes.
- **3 mécanismes principaux** : forte baisse des allocations familiales pour les familles les plus aisées ; revalorisation du RSA de 2 % pour les ménages les plus modestes ; diminution de l'impôt sur le revenu pour les ménages médians.
- L'effet de ces mesures sur le niveau de vie moyen est globalement neutre.

#### Retrouvez aussi

Plus d'une quarantaine de fiches qui rassemblent les données essentielles sur des thématiques sociales variées : population, qualité de vie, marché du travail, niveaux de vie et redistribution, cadrage européen, cadrage économique.

L'ouvrage complet est disponible sur [insee.fr](http://insee.fr)



#### Nos experts ont dit....

**« Comme pour les autres élèves, les chances de réussite des enfants d'immigrés au collège sont d'autant plus fortes que l'élève vit dans une famille où il y a beaucoup de livres et avec une mère diplômée ».**

*Jean-Paul Caille, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)*

### √ L'espérance de vie en retraite sans incapacité sévère devrait être stable pour les générations nées entre 1960 et 1990

- 6 % des 50-54 ans ont des restrictions sévères dans leurs activités quotidiennes contre 60 % des 90 ans et plus.
- **La génération née en 1960 peut espérer, à 50 ans, vivre en moyenne 19 ans à la retraite sans incapacité sévère** : 17 ans pour les hommes et 21 ans pour les femmes.
- **Du fait de l'augmentation de l'espérance de vie, cette durée moyenne se stabiliserait** malgré les départs à la retraite de plus en plus tardifs **jusqu'à la génération née en 1975**. Puis elle augmenterait un peu pour les hommes.
- Les femmes nées en 1960 passeraient 6 ans de plus à la retraite que les hommes de la même génération, mais seulement 4 années de plus sans incapacité.



#### Nos experts ont dit....

**« 8 % des hommes et 4 % des femmes décèderaient avant de partir en retraite, mais 4 % des hommes et 13 % des femmes passeraient plus de trente ans en retraite sans incapacité sévère ».**

*Alexandre Cazenave-Lacroutz, département des études économiques de l'Insee*